

Séance publique du conseil communal du 6 mars 2025

Présents : M. Henri GEREKENS, bourgmestre, Mme Danielle SIMON-ARENDE et M. Jeff LISARELLI, échevins, M. Manuel BECKER, Mme Monique BODEVIN-WOLFSFELD, M. Tom FABER, Mme Monique KUFFER, M. Norbert NILLES, M. Luc PAULY, M. Romain REDING et Mme Jeanny VALENT-WELFRING, conseillers.

Mme Muriel SEIL-NOURISSIER, secrétaire.

Approbation de l'ordre du jour.

1. Monitoring pacte climat ;
2. Approbation du programme d'activités du pacte climat ;
3. Approbation du projet de modification ponctuelle du PAG au lieu-dit « Grand-Rue » à Redange/Attert ;
4. Approbation du projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « quartier existant » du PAG à Redange/Attert ;
5. Approbation de contrats, de compromis et de conventions ;
6. Allocation d'un subside extraordinaire au comité d'organisation du semi-marathon des 2 Luxembourg à Beckerich ;
7. Office Social du Canton de Redange, OS CARE : Approbation du budget rectifié 2024 et du budget 2025 ;
8. Approbation d'un règlement relatif à la sécurité et à la discipline pour le transport scolaire ;
9. Approbation de devis ;
10. Signature d'une autorisation pour le receveur communal d'entamer les poursuites judiciaires contre différents débiteurs de la commune ;
11. Communication du plan pluriannuel de financement (PPF) pour les années 2025-2027 ;

Divers.

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Monitoring pacte climat

Présentation relative au pacte climat, effectuée par M. Stéphane DEVILLET, du syndicat intercommunal « Kanton Réiden ».

Approbation du programme d'activités du pacte climat

Présentation relative au pacte climat, effectuée par M. Stéphane DEVILLET, du syndicat intercommunal « Kanton Réiden ».

Approbation du programme d'activités du pacte climat

Le présent point à l'ordre du jour sera reporté à une date ultérieure.

Approbation du projet de modification ponctuelle du PAG au lieu-dit « Grand-Rue » à Redange/Attert

Approbation du projet de modification ponctuelle du PAG au lieu-dit « Grand-Rue » à Redange/Attert, sis commune de Redange, section D de Redange, sur des fonds inscrits aux numéros 125/2681, 123/6257, 123/6260, 123/6258, 123/6259, 123/6261, 123/6262, 123/6263 et 123/6264 du cadastre.

Approbation du projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « quartier existant » du PAG à Redange/Attert

Approbation du projet de modification ponctuelle du PAP-QE aux lieux-dits « Grand-Rue » et « Allée des Tilleuls ».

Approbation de contrats, de compromis t de conventions

- Approbation du deuxième avenant à la convention initiale pacte logement 2.0., signé en date du 13 janvier 2025 ;
- Approbation du contrat conclu entre la commune de Redange/Attert, représentée par son collège des bourgmestre et échevins et M. et Mme Lucien BOURG-FASBINDER de Nagem

concernant l'entretien écologique de 6 arbres fruitiers à haute tige ainsi que la plantation de 11 nouveaux arbres à haute tige sur les fonds inscrits au cadastre comme suit : Commune de Redange/Attert, section B de Nagem, au lieu-dit « Om Kimm » numéros 342/698 et 196/782 ;

- Approbation du contrat de bail du 22 janvier 2025, conclu entre la commune de Redange/Attert et M. Lidio FIGUEIRINHA NEVES concernant la location d'une parcelle de terrain au jardin collectif communal « Réidener Gaart », sis commune de Redange, rue Fraesbich au prix de 50.- € par an et une caution unique de 100,00.- € en guise de garantie ;
- Approbation de la convention régissant l'acceptation de déchets municipaux en non spécifiés ailleurs aux installations mécano-biologiques du « Fridhaff » du 1^{er} mars 2025 conclue entre la commune de Redange/Attert et le « Syndicat Intercommunal pour la Gestion des Déchets-SIDEC » ;
- Approbation de la convention régissant l'acceptation de déchets encombrants aux installations mécano-biologiques du « Fridhaff » du 1^{er} mars 2025 conclue entre la commune de Redange/Attert et le « Syndicat Intercommunal pour la Gestion des Déchets-SIDEC » ;
- Approbation de la convention régissant l'acceptation de déchets municipaux en mélange aux installations mécano-biologiques du « Fridhaff » du 1^{er} mars 2025 conclue entre la commune de Redange/Attert et le « Syndicat Intercommunal pour la Gestion des Déchets-SIDEC » ;
- Approbation de l'acte numéro 137/2025 du 26 février 2025 par-devant Me. Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg par lequel l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme « Wandpark Kanton Réiden » a décidé d'une augmentation du capital social à concurrence de trois millions huit cent vingt-cinq mille euros (3.825.000.-€) pour le porter à cinq millions quatre cent vingt-cinq mille euros (5.425.000.-€) ;
- Approbation du compromis de cession gratuite du 17 décembre 2024 conclu avec la société CITRA IMMOBILIÈRE, de L-3321 Berchem, 9A, rue du Chemin de Fer, par lequel la société CITRA IMMOBILIÈRE, cède à la Commune, la propriété immobilière ci-après, sise sur le territoire de la commune de Redange/Attert, inscrite au cadastre de la même commune, section D de Redange, au lieu-dit rue de Hostert, à savoir : No 635/5342, d'une contenance de 53 centiares.

Allocation d'un subside extraordinaire au comité d'organisation du semi-marathon des 2 Luxembourg à Beckerich

Allocation d'un subside extraordinaire de 150,00.- € au Comité d'Organisation du Semi-Marathon des 2 Luxembourg en vue de l'octroi d'un subside à titre de l'organisation de la 21^e Edition du Semi-Marathon des 2 Luxembourg à Beckerich en date du 1^{er} mai 2025.

Office Social du Canton de Redange, OS CARE : Approbation du budget rectifié 2024 et du budget 2025

Approbation du budget rectifié 2024 et du budget 2025 de l'Office Social du canton de Redange, OS CARE, comme suit :

BUDGET RECTIFIE 2024	Service ordinaire	Service extraordinaire
TOTAL DES RECETTES	2.296.806,24.-	14.036,60.-
TOTAL DES DEPENSES	2.296.806,24.-	9.533,31.-
BONI PROPRE A L'EXERCICE	.-	4.503,29.-
MALI PROPRE A L'EXERCICE	.-	.-
BONI DU COMPTE 2023	.-	427.077,01.-
MALI DU COMPTE 2023	0,00.-	0,00.-
BONI GENERAL	.-	431.580,30.-
MALI GENERAL	23.237,35.-	.-
TRANSFERT de l'ordinaire à l'extraordinaire	0,00.-	0,00.-
BONI PRESUME FIN 2024	0,00.-	431.580,30.-
MALI PRESUME FIN 2024	23.237,35.-	0,00.-
BUDGET 2025	Service ordinaire	Service extraordinaire
TOTAL DES RECETTES	2.598.515,16.-	10.635,16.-
TOTAL DES DEPENSES	2.598.515,16.-	6.637,59.-
BONI PROPRE A L'EXERCICE	.-	3.997,75.-

MALI PROPRE A L'EXERCICE	.-	.-
BONI PRESUME FIN 2024	0,00.-	431.580,30.-
MALI PRESUME FIN 2024	23.237,35.-	0,00.-
BONI GENERAL	.-	435.577,87.-
MALI GENERAL	23.237,35.-	0,00.-
TRANSFERT de l'ordinaire à l'extraordinaire	0,00.-	0,00.-
BONI DEFINITIF		435.577,87.-
MALI DEFINITIF	23.237,35.-	

Approbation d'un règlement relatif à la sécurité et à la discipline pour le transport scolaire

Approbation d'un règlement relatif à la sécurité et à la discipline pour le transport scolaire dont une copie peut être demandée auprès du secrétariat communal.

Approbation de devis

- Approbation du devis du 26 février 2025, établi par le service technique communal, concernant le renouvellement de la toiture du dépôt à Lannen au montant total de 107.000,00.- € T.T.C. ;
- Approbation du devis du 26 février 2025, établi par le service technique communal, concernant l'acquisition de mobilier pour l'école fondamentale au montant total de 155.000,00.- € T.T.C. ;
- Approbation du devis du 26 février 2025, établi par le service technique communal, concernant la réfection de la canalisation de la rue Ditzebierg à Niederpallen au montant total de 125.000,00.- € T.T.C. ;
- Approbation du devis du 26 février 2025, établi par le service technique communal, concernant la mise en état de la salle Tëmmel au montant total de 119.925,00.- € T.T.C. ;

- Approbation du devis du 26 février 2025, établi par le service technique communal, concernant l'acquisition de machines pour l'atelier communal au montant total de 174.947,84.- € T.T.C.

Signature d'une autorisation pour le receveur communal d'entamer les poursuites judiciaires contre différents débiteurs de la commune

Le conseil autorise le receveur communal, par sa signature, d'entamer les poursuites judiciaires contre différents débiteurs de la commune.

Communication du plan pluriannuel de financement (PPF) pour les années 2025-2027

Communication au conseil communal du tableau de synthèse globale ainsi que des annexes du plan pluriannuel de financement (PPF) pour les années 2025-2027.

Lors du tour de table, différents sujets ont été abordés.

Tout d'abord, Mme KUFFER a évoqué quelques questions relatives à la mise à disposition de boîtes aux lettres pour les associations. Dans ce contexte, elle a fait référence à la nouvelle loi relative aux associations sans but lucratif.

Ensuite, M. FABER a souhaité savoir pourquoi il n'était pas possible de mettre à disposition des boîtes aux lettres pour les associations sportives près du hall sportif de Redange. De plus, Mme KUFFER a signalé qu'une résidente de la commune l'avait contactée au sujet de problèmes de vitesse dans la rue Vorkeilchen.

Lors de son intervention, M. REDING a proposé d'organiser une visite de plusieurs bâtiments situés à Ospern, notamment l'église, la salle « Tëmmel », l'ancienne école et l'ancienne maison curiale, afin de dresser un état des lieux.

Dans ce contexte, M. le Bourgmestre a précisé que la commune apporterait son soutien, que ce soit pour les réparations à réaliser ou pour prodiguer des conseils, notamment en ce qui concerne l'église.

Pour clore son intervention, M. REDING a annoncé que le tournoi de tennis de table, organisé chaque année par l'Association de la Vallée de l'Attert, aurait probablement lieu le 14 septembre 2025 au « Atert Lycée Redange ».

Ensuite, Mme VALENT a souhaité se renseigner sur l'état des travaux de rénovation du hall polyvalent d'Ospern. Elle a également fait état d'une situation dangereuse à Eltz, où un véhicule était régulièrement stationné de manière imprudente.

M. FABER a renchéri en évoquant une situation similaire à Nagem, où des véhicules étaient stationnés de manière dangereuse. Il s'est également renseigné sur les possibilités de location de la salle de Nagem pour un mariage d'environ 130 invités.

Lors de son intervention, Mme SIMON-ARENTE a partagé plusieurs informations :

- Visite de l'ambassadeur de Belgique au collège échevinal le 20 février 2025 ;
- Balade de la Vallée de l'Attert le 1er juin 2025 ;
- Présentation du programme « Musique dans la Vallée » le 6 juin 2025 ;
- Concert « Musique dans la Vallée » à l'église de Redange le 13 septembre 2025 ;
- Tournoi de tennis de table organisé par l'Association de la Vallée de l'Attert le 14 septembre 2025 au lycée de Redange.

Pour compléter l'agenda, Mme KUFFER a mentionné l'« Atertfest », prévu le 1er juin 2025 au HPPA de Redange.

Enfin, M. GEREKENS a informé les membres du conseil communal que la kermesse 2025 s'ouvrirait sur la place Bian le 13 juin 2025 à partir de 18 heures, avec diverses attractions prévues jusqu'au 17 juin 2025.